

Rapport relatif à l'éducation à la sexualité

Répondre aux attentes des jeunes,
construire une société d'égalité femmes-hommes

Rapport n°2016-06-13-SAN-021 publié le 13 juin 2016

Danielle BOUSQUET, Présidente du Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes

Rapporteure : **Françoise LAURANT**

Co-rapporteure : **Margaux COLLET**

"Le Planning familial peut-il nous prescrire la pilule ?"

"Comment peut-on savoir si on est prête ?"

"On fait plus confiance à un garçon qui sort qu'à une fille. Pourquoi ?"

"Comment fait-on les bébés ?"

"Être homosexuel, c'est grave ?"

Comment sait-on que nous ne sommes plus vierges ?"

SYNTHÈSE

La sexualité et les relations intimes et affectives forment une découverte et un apprentissage qui, à tous les âges de la vie, mais plus particulièrement chez les jeunes, soulèvent de nombreuses questions et besoins. **Compte-tenu des enjeux posés en matière de citoyenneté, d'égalité femmes-hommes et de santé, il est de la responsabilité des pouvoirs publics de répondre à tou.te.s les jeunes par des informations objectives, sans jugement ni stéréotype**, et, lorsqu'elles ou ils en expriment le besoin, de leur apporter l'accompagnement nécessaire.

Si les âges des filles et des garçons au premier rapport sexuel se sont rapprochés, des inégalités filles-garçons et représentations empreintes de stéréotypes et rôles de sexe sont très fortes en matière de sexualité :

- L'entrée dans la vie amoureuse est un moment révélateur des inégalités entre les filles et les garçons et des rôles attendus pour chacun.e.
- Les jeunes hommes sont valorisés selon une norme de virilité, les jeunes femmes subissent la double injonction de devoir se montrer désirables mais « respectables ». Les relations amoureuses et sexuelles des filles sont particulièrement surveillées.
- Les stéréotypes de sexe favorisent des violences sexistes sous diverses formes, touchant en particulier les jeunes femmes : harcèlement via les réseaux sociaux, agression sexuelle, prostitution, harcèlement dans les transports, mutilations sexuelles, violences au sein du couple, etc.
- Les phénomènes de réputation et de harcèlement sexiste sont amplifiés par la viralité des réseaux sociaux, qu'utilisent neuf adolescent.e.s sur dix¹. En Ile-de-France, une lycéenne sur quatre déclare avoir été victime d'humiliations et de harcèlement en ligne, notamment concernant son apparence physique ou son comportement sexuel ou amoureux².
- Les jeunes, et en particulier les filles, méconnaissent leur corps, et le plaisir féminin reste tabou : 84 % des filles de 13 ans ne savent pas comment représenter leur sexe alors qu'elles sont 53 % à savoir représenter le sexe masculin, et une fille de 15 ans sur quatre ne sait pas qu'elle a un clitoris³.
- La responsabilité de la prévention des grossesses non désirées et des maladies sexuellement transmissibles continue de peser principalement sur les filles et les femmes.

Par conséquent, les enjeux d'égalité posés par l'éducation à la sexualité sont nombreux : **accès à l'IVG et à la contraception, prévention des grossesses à l'adolescence, prise en compte du désir et du plaisir des jeunes femmes, stigmatisation de la « réputation », inégalités et violences sexistes au sein d'un groupe ou au sein du couple, question du consentement, instrumentalisation des codes culturels et religieux justifiant l'inégalité filles-garçons, invisibilisation et intolérance vis-à-vis de l'homosexualité et notamment du lesbianisme.**

Définition de l'éducation à la sexualité (HCE, 2016) :

L'éducation à la sexualité⁴ est une manière d'aborder l'enseignement de la sexualité et des relations interpersonnelles qui soit :

- fondée sur l'égalité des sexes et des sexualités,
- adaptée à l'âge,
- basée sur des informations scientifiques,
- sans jugement de valeur.

L'éducation à la sexualité vise, à partir de la parole des jeunes, à les doter des connaissances, compétences et savoirs-être dont ils et elles ont besoin pour une vie sexuelle et affective épanouie. Cette éducation s'inscrit dans une conception holistique de la santé et est un outil indispensable pour atteindre l'égalité femmes-hommes.

1 - La diffusion des technologies de l'information et de la communication dans la société française, CREDOC, CGEIEP et ARCEP, 2012.

2 - Sondage IPSOS/Centre Hubertine Auclert, 2014

3 - SAUVET Annie, « État des lieux des connaissances, représentations et pratiques sexuelles des jeunes adolescents. Enquête auprès des 316 élèves de 4^{ème} et 3^{ème} d'un collège du Nord de Montpellier », Mémoire de DU Sexologie, Faculté de Médecine Montpellier-Nîmes, 2009, p.20.

4 - Conscient que co-existent actuellement plusieurs terminologies en France et au niveau international pour désigner l'éducation à la sexualité, le HCE a choisi de retenir la terminologie de la loi du 4 juillet 2001.

La loi du 4 juillet 2001 relative à l'interruption volontaire de grossesse et à la contraception prévoit qu'une « information et une éducation à la sexualité sont dispensées dans les écoles, les collèges et les lycées à raison d'au moins trois séances annuelles et par groupes d'âge homogène », et que ces séances « contribuent à l'apprentissage du respect dû au corps humain » (art. L312-16 du code de l'éducation). L'article 19 de la loi du 13 avril 2016 visant à renforcer la lutte contre le système prostitutionnel et à accompagner les personnes prostituées a ajouté que « ces séances présentent une vision égalitaire des relations entre les femmes et les hommes ».

Quinze ans après l'obligation légale d'assurer l'éducation à la sexualité auprès des jeunes, le constat est unanime et partagé : **l'application effective des obligations légales en matière d'éducation à la sexualité en milieu scolaire demeure encore parcellaire, inégale selon les territoires car dépendante des bonnes volontés individuelles. Elle est, selon le point de vue de certain.e.s acteur.rice.s, inadaptée aux réalités des jeunes.** Dans la poursuite du rapport de l'IGAS de 2009, le HCE souligne que les obstacles persistent, comme le confirment les résultats du baromètre mené auprès d'un échantillon représentatif de 3000 établissements scolaires (publics/privés) au cours de l'année scolaire 2014/2015.

Principaux résultats du baromètre du HCE

- 25 % des écoles répondantes déclarent n'avoir mis en place aucune action ou séance en matière d'éducation à la sexualité, nonobstant leur obligation légale.
- Les personnels de l'Éducation nationale sont très peu formés à l'éducation à la sexualité.
- Lorsque l'éducation à la sexualité est intégrée à des enseignements disciplinaires, elle est largement concentrée sur les sciences (reproduction) plutôt que d'être intégrée de manière transversale en lien avec la dimension citoyenne et l'égalité filles-garçons.
- Lorsque des séances ou actions d'éducation à la sexualité sont menées, cela ne concerne pas toutes les classes du CP à la Terminale, mais en priorité des classes de CM1 et de CM2 pour l'école, des classes de 4^{ème} et 3^{ème} pour le collège, et des classes de 2^{nde} pour le lycée.
- Les thématiques les plus abordées sont la biologie/reproduction, l'IVG/contraception, le VIH/Sida et la notion de « respect », notamment entre les sexes. À l'inverse, les questions de violences sexistes et sexuelles ou d'orientation sexuelle sont les moins abordées.
- Le manque de moyens financiers, de disponibilité du personnel et la difficile gestion des emplois du temps sont perçus comme les principaux freins à la mise en œuvre de l'éducation à la sexualité et, a contrario, la formation est vue comme le principal facteur facilitateur.

Résultats complets en Annexe 2.

Échantillon représentatif élaboré par la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance du Ministère de l'Éducation nationale

Le HCE observe que parmi les 12 millions de jeunes scolarisé.e.s chaque année, seule une petite minorité bénéficie tout au long de leur scolarité de séances annuelles d'éducation à la sexualité, comme la loi l'a prévu.

Par ailleurs, les jeunes se tournent vers Internet, et notamment les réseaux sociaux, les médias (radios jeunes, magazines féminins...) ou encore la pornographie pour trouver des réponses aux questions qu'elles.ils se posent sur la sexualité. **Ne sachant pas toujours où piocher l'information et démunie.e.s face à la quantité disponible, les jeunes peuvent recourir à des ressources erronées, normatives voire contraires à l'égalité femmes-hommes. Cela peut aussi être le cas pour leurs parents.**

Les difficultés d'application en milieu scolaire tiennent pour partie à des facteurs endogènes à l'Éducation nationale — en particulier concernant le pilotage, la formation, le financement et l'évaluation —, mais c'est **plus largement la société toute entière qui manifeste des blocages sur ce sujet.** On observe en effet en France une difficulté à reconnaître la sexualité des jeunes et à en parler de manière sereine et équilibrée. Le déficit de cette reconnaissance sociale se traduit notamment par une approche de la sexualité des jeunes le plus souvent sanitaire, restrictive et moralisatrice.

Alors que les jeunes sont en attente d'éducation à la sexualité, les difficultés des adultes à aborder ces questions entravent l'élaboration assumée d'une politique publique d'éducation à la sexualité qui informe et accompagne chaque jeune de manière adaptée à son développement et à ses besoins.

Des exemples étrangers, notamment en Suède, aux Pays-Bas et au Canada, tout comme la pratique des associations qui interviennent depuis des décennies sur le sujet, montrent qu'**il est plus efficace de parler aux jeunes de la sexualité positivement et dans une approche égalitaire**. Cela contribue à réduire les risques associés à la sexualité : grossesses non désirées, infections sexuellement transmissibles, violences.

Il est temps de changer de paradigme et de parler d'une sexualité synonyme de plaisir et d'épanouissement personnel. **Les mises en garde et les cours magistraux doivent évoluer, et faire la place à une autre approche de l'éducation à la sexualité, parfois déjà mise en œuvre, qui parte de la parole des jeunes elles.eux-mêmes.**

Pour répondre aux besoins des jeunes, et s'appuyer sur les recommandations des instances onusiennes (Unesco, Organisation Mondiale de la Santé, ONU Femmes, etc.), **le HCE appelle les pouvoirs publics à bâtir une véritable politique interministérielle d'éducation à la sexualité, suivie, évaluée et dotée des moyens adéquats, en lien avec les associations et acteur.rice.s de terrain.**

C'est une demande forte des professionnel.le.s et associations qui portent dans les territoires l'éducation à la sexualité, souvent de manière innovante, et qui nécessitent d'être davantage impliqu.e.s et soutenu.e.s. L'impulsion observée sur l'éducation à la sexualité en 2012 au niveau gouvernemental a par la suite souffert de contre-signaux qui ont pu conduire au renforcement de freins sur le terrain. Les pouvoirs publics doivent aujourd'hui réaffirmer une ambition claire sur le sujet, en cohérence notamment avec la volonté manifestée de lutter contre les violences sexuelles et sexistes.

Par ailleurs, si en matière d'éducation à la sexualité l'école de la République doit assumer tout son rôle, elle ne peut pas, à elle seule, tout prendre en charge. C'est pourquoi le HCE appelle à la mobilisation de la société dans son ensemble, notamment des jeunes et des familles. Le Haut conseil adresse des recommandations à destination de l'Éducation nationale, mais également des autres ministères impliqués (principalement ceux chargés des droits des femmes, de la santé, des affaires sociales, de la jeunesse, des sports, de la culture), des collectivités territoriales et plus largement de toutes les structures en contact avec les jeunes.

Le HCE appelle les pouvoirs publics à adopter de manière urgente un plan national d'action pour l'éducation à la sexualité articulé autour de 4 grandes priorités et 30 recommandations :

Priorité 1 – Mieux connaître et reconnaître la sexualité des jeunes ;

Priorité 2 – Renforcer de manière ambitieuse la politique interministérielle d'éducation à la sexualité ;

Priorité 3 – Organiser, financer, évaluer et renforcer la visibilité de l'action de l'Éducation nationale en matière d'éducation à la sexualité ;

Priorité 4 – Responsabiliser les espaces-clés de socialisation des jeunes hors-école pour prendre en compte leurs parcours de vie.

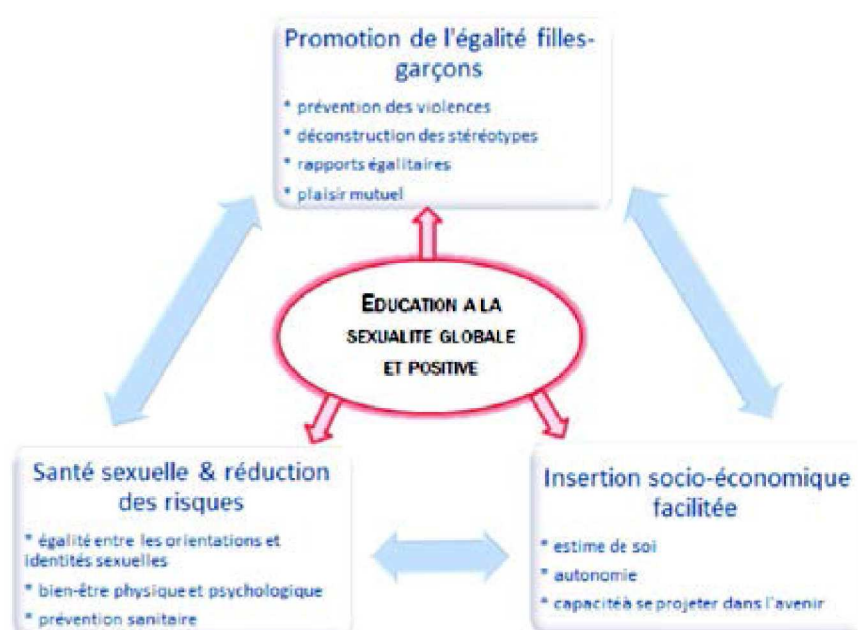


Schéma réalisée par le HCE. Tous droits réservés.

Fiches pratiques

DÉFINITIONS :

Sexualité (OMS, 2006) :

« La sexualité est un aspect central de l'être humain tout au long de la vie et comprend le sexe, les identités et les rôles socialement associés aux femmes et aux hommes, l'orientation sexuelle, l'érotisme, le plaisir, l'intimité et la reproduction. La sexualité est vécue et exprimée sous forme de pensées, de fantasmes, de désirs, de croyances, d'attitudes, de valeurs, de comportements, de pratiques, de rôles et de relations. Si la sexualité peut inclure tous ces aspects, tous ne sont pas toujours exprimés ou expérimentés. La sexualité est influencée par l'interaction de facteurs biologiques, psychologiques, sociaux, économiques, politiques, culturels, éthiques, juridiques, historiques, religieux et spirituels ».

Éducation à la sexualité (HCE, 2016) :

L'éducation à la sexualité est une manière d'aborder l'enseignement de la sexualité et des relations interpersonnelles. Adaptée à l'âge, globale, positive et sans jugement de valeur, elle vise à doter les jeunes des connaissances, compétences, attitudes et valeurs dont ils et elles ont besoin pour déterminer leur sexualité et s'y épanouir. Elle permet de transmettre des savoirs relatifs à l'anatomie et la reproduction, mais doit aussi permettre de construire une culture de l'égalité, dont elle constitue l'un des aspects.

Stéréotypes de sexe (HCE, 2014) :

Les stéréotypes de sexe sont des représentations schématiques et globalisantes qui attribuent des caractéristiques supposées « naturelles » aux filles/femmes, aux garçons/hommes, sur ce que sont et ne sont pas les filles et les garçons, les femmes et les hommes, sous-tendu « par nature ». Ils font passer pour naturel et normaux des rôles de sexe différents et hiérarchisés, assignés aux femmes et aux hommes.

Genre (HCE, 2014) :

Le genre est le système de normes hiérarchisées et hiérarchisantes de masculinité/féminité. Ces normes sont différentes, construites en opposition, et valables dans une culture donnée à une époque donnée. Ce système produit des inégalités entre les femmes et les hommes.

PRINCIPAUX SITES DE RÉFÉRENCE :



ON S'EXPRIME www.onsexprime.fr

Cette plateforme développée par l'INPES est la plus complète en matière d'éducation à la sexualité, s'inscrivant au-delà d'une approche santé, comme en attestent les rubriques : Sexe anatomy / Premières fois / Sexe & Santé / Plaisir / Sexe & Sentiments / Sexe & Égalité. « On s'exprime » est également sur Facebook et Twitter.



LE FIL SANTÉ JEUNES www.filsantejeunes.com

Ce site de l'INPES et de la Direction générale de la cohésion sociale permet aux jeunes de discuter en direct par mail, chat et forums avec des professionnels.le.s qui répondent à leurs questions.



IVG.GOUV.FR www.ivg.gouv.fr

Suite au rapport du HCE pointant la prévalence des sites anti-IVG dans l'information accessible sur Internet, le gouvernement a créé en 2015 un site d'information dédié aux questions de contraception et d'avortement.



INFO-IST www.info-ist.fr

Le site est essentiellement consacré à la prévention et à la sensibilisation au dépistage des infections sexuellement transmissibles, et propose des tests, vidéos ludiques et adresses utiles concernant les IST et le VIH/Sida.



CHOISIR SA CONTRACEPTION www.choisirsacontraception.fr

Le site propose des informations fiables, simplifiées et contrôlées sur les différentes méthodes contraceptives et notamment : en quoi consistent-elles ? À quoi ressemblent-elles ? Comment se les procurer et à quel coût ?

EXEMPLES D'OUTILS POUR INTERVENIR AUPRÈS DE PUBLICS JEUNES



Pour les enfants de 0 à 6 ans:

- ▶ Le guide de la Lozère « **sac à d'oses d'amoUR** » est destiné à la formation et au développement des compétences professionnelles des équipes éducatives des structures d'accueil collectif de mineur.e.s autour de la thématique de la sexualité chez les 0-6 ans. Ce guide permet notamment d'étayer le positionnement professionnel des utilisateur.rice.s sur cette thématique peu abordée pour cette tranche d'âge. Le guide est téléchargeable à l'adresse suivante : <http://bit.ly/1xms9dv>.



Pour les enfants de 6 à 12 ans :

- ▶ Cet ouvrage, illustré par Benoit Morel, est présenté « comme une encyclopédie destinée aux enfants sur le sexe, l'amitié et l'amour ». Y sont abordées de manière simple les relations affectives et sexuelles entre les êtres humains à travers 5 thématiques : « les liens », « les contacts », « les interdits », « les corps », et « le bébé ».

Thierry Lenain, **C'est ta vie**, éditions Oskar (2013)



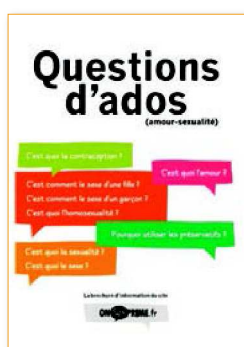
- « **Mon corps, c'est mon corps** » comprend deux films. Le premier est une introduction de 28 minutes destinée aux adultes : il fait état des objectifs et des méthodes du programme. Le deuxième, divisé en trois parties de 15 minutes chacune, définit l'abus sexuel, enseigne aux enfants âgé.e.s de six à douze ans les fondements de l'estime de soi. L'enfant apprend qu'elle.il a le droit de dire « non » (même aux adultes) et qu'elle.il doit raconter tout incident à quelqu'un.e en qui elle.il a confiance. Ce programme explique également comment repérer et répondre aux comportements inappropriés d'inconnu.e.s ou aux violences commises par un membre de la famille ou un proche.

Pour les adolescent.e.s :

- La Bande dessinée « **La sexualité et nous** », réalisée par l'équipe pédagogique du Centre régional d'information et de prévention du sida d'Ile-de-France, est également un outil intéressant pour les adultes travaillant auprès de jeunes. Destinée aux 13-18 ans, cette série de 15 planches illustrées aborde des thématiques très diverses – « Amour et sentiments », « Le porno », « Le plaisir en solitaire », « Les préférences sexuelles » – et sert de support à des interventions.



La bande dessinée est téléchargeable sur : <http://www.lecrips-idf.net/miscellaneous/Bd-sexualite-presentation.htm>



- L'INPES (Institut national de prévention et d'éducation pour la santé) édite son guide « **Questions d'ados** », brochure d'information du site Onsexprime.fr. Elle répond de manière claire et simple aux questions que se posent les adolescent.e.s, garçons et filles, sur l'amour, la sexualité, la contraception, l'avortement, les infections sexuellement transmissibles (IST), le Sida et les préservatifs. Une liste de numéros utiles complète le document.

Le texte intégral du guide est consultable et téléchargeable sur : <http://questions-ados.inpes.fr/>



- Le guide « **Comportements sexistes et violences sexuelles : prévenir, repérer, agir** », élaboré avec le service des droits des femmes, a été actualisé pour la journée mondiale de lutte contre les violences faites aux femmes du 25 novembre 2014.

Il s'agit d'aider la communauté éducative à agir efficacement face aux situations liées à des comportements sexistes et à des violences à caractère sexuel, à leurs conséquences. Il propose des éléments de définition, des rappels d'ordre juridique, des ressources et des adresses utiles.

Il est téléchargeable sur : <http://bit.ly/23YwybK>